



SECRETARIAT EXECUTIF

*42^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres
Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), 18 avril 2008*

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1. PRESENTATION ET EXAMEN DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CRPS

3.2. PRESENTATION ET EXAMEN DU RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

3.3. PRESENTATION ET EXAMEN DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU CONTROLEUR INTERNE

3.4. QUESTIONS TRAITÉES A HUIS CLOS

f

I. INTRODUCTION

La Quarante Deuxième Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est tenue le 18 avril 2008 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Issagha Correra, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République Islamique de Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont pris part aux travaux de cette session, les délégations ministérielles des pays membres dirigées par :

-
- Burkina Faso Son Excellence Monsieur Issaka MAIGA, Ministre Délégué, Chargé de l'Agriculture
 - Gambie Monsieur Bakary B. TRAWALY, Permanent Secretary, Department of State for Agriculture
 - Guinée Bissau Son Excellence Monsieur Daniel Suleimane EMBALO, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
 - Mauritanie Son Excellence Monsieur Issagha CORRERA, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
 - Sénégal Son Excellence Monsieur Djibo Leïti KA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
 - Tchad Son Excellence Monsieur Haroun KABADI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture.
 - Mali Monsieur Claude Sama TOUNKARA, Chargé d'Affaire a.i. à l'Ambassade du Mali en République Islamique de Mauritanie, Représentant Son Excellence Monsieur Tiémoko Sangaré, Ministre de l'Agriculture
 - Niger Monsieur Abou HATCHABI, Secrétaire Permanent du Comité National du CILSS, représentant Son Excellence Monsieur Mahaman MOUSSA, Ministre du Développement Agricole.

En plus des délégations ministérielles des pays membres du CILSS, il faut noter la présence du Secrétaire Exécutif du CILSS, du Contrôleur Interne, du Secrétaire Exécutif Adjoint, des Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers du CILSS, des organisations sœurs (CEDEAO, CSAO, OCI), des membres du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) ainsi que de nombreux invités. La liste des participants est jointe en annexe 1.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

En plus des participants cités ci-dessus, la cérémonie d'ouverture a connu la participation des représentants du Corps diplomatique et des Agences de Coopération bilatérale et multilatérale. Elle a été marquée par cinq (5) allocutions :

- Le discours d'ouverture de Monsieur Issagha CORRERA, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République Islamique de Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- L'intervention de Monsieur Cheikh Oumar T. SOW, Directeur Général, Département des Affaires Economiques de l'OCI ;
- L'intervention de Monsieur Normand LAUZON, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) ;
- L'intervention Monsieur Salifou OUSSEINI, Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO ;
- L'intervention de Monsieur Jose MONTABES, Directeur Adjoint à la Coopération Canadienne, Représentant des Partenaires Techniques et Financiers du CILSS.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Issagha CORRERA a, au nom de son Excellence Monsieur Sidi Mohamed OULD CHEICK ABDALLAHI, Président de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du CILSS, souhaité la bienvenue à Nouakchott à ses pairs et à tous les participants à cette 42^{ème} Session du Conseil des Ministres du CILSS. f

Dans le développement de son discours, le Ministre Coordonnateur a axé son intervention sur les points suivants :

- La flambée des prix des denrées alimentaires qui sévit actuellement dans le monde et dans la sous-région et les entraves aux échanges régionaux fragilisent la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays du CILSS. Cette situation vient une fois encore nous rappeler que la résolution prise par la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue en janvier 2004 à Nouakchott, qui invitait le CILSS à mettre l'accent sur le développement des marchés et la promotion des échanges des produits agricoles et agro-alimentaires, reste toujours d'actualité ;
- La réforme institutionnelle du CILSS qui continue de donner des résultats très positifs ;
- La nécessité d'engager une réflexion sur l'avenir de l'institution afin de s'adapter au nouveau contexte sous-régional qui se profile à l'horizon, et en exécution de la résolution N°4/41/CM/2007 de la 41^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres, qui a demandé au CILSS de soumettre à l'appréciation de la présente session une note de convergence CILSS-CEDEAO ;
- Les points à examiner par cette 42^{ème} session dont le rapport de la 42^{ème} session du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), les rapports du Secrétaire exécutif, du Commissaire aux comptes et du Contrôleur interne, la date et le lieu de la 15^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, la

note de convergence CILSS/CEDEAO, les arriérés de cotisations des Etats membres, la nomination du Contrôleur interne et du Commissaire aux comptes et le renouvellement des mandats du Secrétaire exécutif adjoint et du Directeur général de l'Institut du Sahel.

- Avant de terminer son discours et de déclarer ouverte la 42ème session du Conseil des Ministres du CLSS, le Ministre Coordonnateur a, au nom de tous ses pairs, renouvelé ses remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leurs efforts inlassables au profit des populations sahéliennes.

Auparavant, Monsieur Cheikh Oumar T. SOW, Directeur Général, Département des Affaires Economiques de l'OCI, s'est réjoui de l'invitation que le CILSS a faite à son institution pour participer à cette importante rencontre tout en exprimant la volonté de son institution de renforcer ses relations avec le CILSS dans ses domaines de compétence. Par ailleurs, il a fait part d'importantes décisions que l'OCI a prises pour aider l'Afrique dans sa lutte contre la pauvreté à travers des appuis aux pays membres fortement touchés par la sécheresse et la désertification à travers le fonds spécial de solidarité islamique.

Dans son allocution, Monsieur Normand LAUZON, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a indiqué que nous traversons une période où les analyses du CILSS sont particulièrement importantes pour éclairer la prise de décision et guider le choix visant le renforcement de la production agricole au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il a en outre noté que le CILSS et ses partenaires techniques ont joué un rôle fondamental dans l'analyse de la situation de hausse généralisée des prix que vit actuellement la sous-région. Il a enfin affirmé que les demandes faites par la CEDEAO et le NEPAD auprès du CILSS témoignent de sa crédibilité, de son expérience et de son efficacité. Toutefois, le CILSS ne pourrait remplir sa mission s'il n'est pas doté de plus de moyens humains et financiers

Prenant la parole, Monsieur Salifou OUSSEINI, Commissaire Chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO, a évoqué l'excellence des relations CEDEAO-CILSS et indiqué l'existence d'une formidable dynamique qui permettra de créer les meilleures conditions de mise en œuvre des ambitions communes aux deux institutions. En guise de preuve, il a fait référence à trois initiatives phares conduites conjointement, à savoir : i) l'initiative de développement agricole et rurale dans les pays sahéliens (SARDI), ii) le système d'information intégré sur les productions agricoles, le marché et les opportunités d'échange en Afrique de l'Ouest, le Suivi et l'analyse stratégique des politiques (AGRIS), iii) l'extension à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles ainsi que de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification au Sahel.

Auparavant, Monsieur Jose MONTABES, Directeur Adjoint, 1ère Secrétaire à la Coopération, Ambassade du Canada à Dakar, Représentant des partenaires techniques et financiers a, dans son intervention, félicité les hautes autorités gouvernementales de la République Islamique de Mauritanie pour avoir accepté d'abriter les présentes instances statutaires du CILSS et pour tous les efforts consentis pour la tenue de ce Conseil et la qualité de l'organisation.

Il a souligné la satisfaction des partenaires techniques et financiers du CILSS quant aux progrès accomplis par le CILSS depuis le dernier Conseil de Ministres tenu à Ouagadougou en mars 2007. Il a par ailleurs insisté sur un certain nombre de défis

stratégiques à relever afin d'accroître l'impact du CILSS au bénéfice des Etats et des populations sahéliennes. Il s'agit :

- Du rapprochement entre le CILSS et la CEDEAO, Monsieur Jose MONTABES a estimé que le moment est venu d'aller au-delà du protocole d'accord signé en décembre 2006 entre les deux institutions et notamment de réfléchir conjointement à une possible réforme institutionnelle du CILSS qui définirait clairement ses relations avec la CEDEAO dans les domaines de ses compétences ;
- De la satisfaction des PTF sur deux points positifs au niveau de l'appui technique apporté aux pays de l'espace ouest africain : (i) la dynamique de restructuration de la formation en cours au CRA qui doit se traduire par la révision de l'offre de formation pour répondre aux besoins exprimés par les pays d'Afrique de l'Ouest et (ii) la formation "continue" des cadres nationaux notamment lors des réunions régulières de concertation sur la situation alimentaire ;
- Sur le plan du partenariat, les PTF se sont réjouis de la signature en novembre 2007 à Bruxelles du cadre général de partenariat CILSS-PTF qui devrait amener les partenaires du CILSS à assumer davantage leur responsabilité au niveau de l'harmonisation de leurs appuis techniques et financiers dans l'esprit d'une approche programme ;
- Les problèmes récurrents liés au financement pérenne de l'Institution notamment celui provenant de ses membres,
- des difficultés de planification et d'opérationnalisation de ses programmes compte tenu des ressources humaines et financières limitées
- des améliorations nécessaires de la part du CILSS en matière de communication,
- la nécessité d'identifier de nouvelles sources de financement qui permettraient de régler une fois pour toute cette épineuse question ;
- le constat d'une distorsion préoccupante entre les ressources disponibles et les activités envisagées et une dispersion des activités du CILSS par rapport à ses missions originelles, conjuguée avec la faiblesse numérique des ressources humaines, qui pourraient mettre en danger la production d'extraits de qualité technique et scientifique attendue d'une institution qui s'est illustrée dans la sous région et au niveau international comme un « centre d'excellence » ;
- de la nécessité de mener une réflexion au sein du CILSS afin que les activités planifiées soient une réelle priorité, s'inscrivent dans le mandat de l'organisation et surtout que celles-ci aient une réelle valeur ajoutée pour ses Etats membres et la CEDEAO ;
- la nécessité développer davantage la communication externe et ce dans un contexte de plus en plus concurrentiel ;
- de la nécessité de consentir davantage d'efforts en termes de suivi budgétaire et administratif, qui accuse parfois des retards importants. Aux yeux des PTF,

cet élément constitue un pré requis pour la mise en œuvre de l'approche programme et enfin;

- la nécessité de relancer les activités de l'INSAH en identifiant bien sa valeur ajoutée dans la région et en les recentrant davantage pour assurer sa survie. Les PTF doivent aussi accompagner l'INSAH dans cette réflexion et être au rendez-vous pour la mise en œuvre de ses activités ;

En dépit des insuffisances constatées auxquelles le CILSS devra consentir des efforts supplémentaires, les partenaires maintiennent leur confiance et leur soutien actif envers l'institution.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le Conseil a adopté l'ordre du jour et le programme de la réunion (cf. annexe 2).

Les travaux se sont déroulés en plénière et à huis clos.

3.1 PRESENTATION ET EXAMEN DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CRPS

Le compte-rendu de la quatorzième réunion du CRPS a été présenté par Monsieur Mathiam THIAM, Secrétaire Permanent du Comité National CILSS du Sénégal, Monsieur Ibrahima Alassane TOURE, Secrétaire Permanent du Comité National CILSS du Mali et par Madame CHEGOU Amina Amadou, Expert financier, Niger.

Il porte entre autres sur les points suivants :

- Rapport du Secrétaire Exécutif ;
- Etat d'exécution des décisions, résolutions et recommandations de la 41ème session ordinaire du Conseil des ministres ;
- Rapport général du système CILSS pour 2007;
- Etats financiers du CILSS (Exercice clos le 31 décembre 2006) et Rapport provisoire d'exécution budgétaire et financière au 31 octobre 2007 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice de l'année 2006, pour les comptes clos au 31 décembre 2006 ;
- Le projet du plan d'opérations 2008 et le budget correspondant.
- Les dossiers spécifiques ;
- Les questions diverses.

A l'issue de la présentation du compte-rendu du CRPS, et suite aux débats, le Conseil des Ministres a instruit le CILSS pour l'application des mesures suivantes :

- la nécessité de faire le point sur la situation alimentaire dans les pays du CILSS ;
- l'importance de l'initiative sur la coalition mondiale pour l'eau a été soulignée en considérant l'usage de l'eau dans toutes ses dimensions (irrigation, eau potable, hydraulique pastorale, etc.) ;

- la nécessité d'impliquer les Ministres en charge de l'Hydraulique et d'aller au-delà de la mise en place d'une simple coalition vers la réalisation de véritables programmes de maîtrise de l'eau ;
- la nécessité de différer la mise en œuvre de la fondation sur le développement durable en attendant de mener les études nécessaires en synergie avec les autres initiatives de recherche de financement durable (note de convergence CILSS/CEDEAO, particulièrement) ;
- la nécessité de faire peu mais mieux au lieu de faire beaucoup mais mal et d'accorder la priorité absolue aux activités programmées par rapport aux sollicitations des partenaires ;
- l'importance d'observer à l'avenir le maximum de réalisme dans l'élaboration des programmes d'activités ;
- Privilégier à l'avenir des thèmes plus en phase avec l'actualité pour les journées du CILSS ;
- La pertinence et l'intérêt du rapprochement du CILSS avec la CENSAD à l'instar de celui avec la CEDEAO a été souligné ;
- Pour la relance de l'INSAH, le Conseil demande au Secrétaire exécutif du CILSS de persévérer dans les efforts entrepris pour la concrétisation de cette relance ;

f

Le Conseil des Ministres remercie le Gouvernement Malien pour la donation des 10 ha au CILSS ;

Le Conseil des Ministres demande aux Etats en retard de paiement de leurs cotisations de faire l'effort nécessaire pour la liquidation de leurs arriérés ;

Pour le programme d'activités et le budget 2008, le Conseil des Ministres adopte ces documents sous réserve de la prise en compte des observations faites et demande au CILSS de redoubler d'efforts pour la mobilisation des financements ;

A la suite des réponses apportées aux dites questions par le Secrétaire Exécutif, le Conseil a approuvé le rapport présenté sous réserve de la prise en compte des préoccupations exprimées plus haut.

Par ailleurs, le Conseil a également adopté cinq (5) résolutions, deux (2) recommandations, trois (3) motions de remerciements et une (1) motion de félicitations, de reconnaissance et de remerciements.

Les résolutions, recommandations et motions adoptées sont les suivantes :

- RESOLUTION N° 1/42/CM/2008 relative à l'adoption du budget du CILSS exercice 2008 ;
- RESOLUTION N° 2/42/CM/2008 donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion de l'exercice 2006 ;
- RESOLUTION N° 3 /42/CM/2008 relative à la mise en œuvre du bilan alimentaire et du cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations vulnérables ;

- RESOLUTION N° 4 /42/CM/2008 relative à l'approbation des textes de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel (FODEDUS) et à la dissolution de son Comité de Pilotage ;
- RESOLUTION N° 5 /42/CM/2008 relative à la mise en place de la coalition mondiale sur l'eau au Sahel ;
- RECOMMANDATION N° 1/42/CM/2008 relative à la matérialisation du terrain de l'INSAH à BAMAKO ;
- RECOMMANDATION N° 2 /42/CM/2008 relative à la Mise en œuvre du Plan de Relance de l'INSAH ;
- MOTION DE REMERCIEMENTS au Gouvernement et au Peuple Mauritanien
- MOTION DE REMERCIEMENTS aux partenaires du CILSS
- MOTION DE REMERCIEMENTS au Gouvernement et au Peuple Malien
- MOTION DE FELICITATIONS, DE RECONNAISSANCE ET DE REMERCIEMENTS à l'endroit de Monsieur Mamane Daouda, Contrôleur Interne en fin de ses deux mandats au CILSS

3.2. PRESENTATION ET EXAMEN DU RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

Le Secrétaire Exécutif a présenté un rapport structuré en 4 points, qui sont :

- la nouvelle situation économique caractérisée par la flambée des prix des denrées alimentaires ;
- l'état de mise en œuvre des résolutions de la 41ème session ordinaire du Conseil des Ministres ;
- les événements ayant marqué la vie de l'Institution en 2007 ;
- les perspectives.

Le Secrétaire Exécutif a conclu son intervention en mentionnant les nombreux résultats positifs enregistrés par l'institution en 2007, l'amélioration de son positionnement dans le paysage des organisations sous-régionales d'intégration ou de coopération technique et en sollicitant à nouveau le soutien politique des Etats membres et l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

A l'issue de cette présentation, le Conseil des Ministres a apprécié et félicité le Secrétaire Exécutif pour la qualité de son rapport. Le Conseil a par ailleurs reconnu l'utilité et la bonne qualité des données fournies sur la situation alimentaire et nutritionnelle de la sous-région.

A la suite des débats qui ont suivi portant sur des questions d'éclaircissement et de fond, le Conseil des Ministres a confié au CILSS les tâches suivantes :

- le besoin de disposer d'une analyse claire et fine sur la contre performance de l'Agriculture des pays de la sous région ;
- la nécessité de réfléchir sur les conditions idoines et les exigences d'une production agricole locale durable ;
- la nécessité de rendre le secteur agricole attractif et de faire en sorte que la jeune génération revienne à la terre ;
- le besoin d'une réflexion plus approfondie sur notre agriculture et son importance dans le processus de développement durable de nos pays ;
- l'importance du rôle du CILSS en matière de prévision des productions agro-pastorales et la nécessité de guider les pays tout le long de l'année ;

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de communication précis pour améliorer la visibilité du CILSS ;
- La nécessité de prendre en compte le secteur de l'Elevage dans la sécurité alimentaire.

Enfin, le Conseil a souhaité de voir le CILSS jouer pleinement la fonction d'agence conseil pour la production agricole au sahel en vue de mieux orienter les initiatives nationales et régionales sur les fondamentaux de l'Agriculture, qui sont entre autre, la maîtrise de l'eau, les intrants agricoles notamment les semences, les engrais et les pesticides, la recapitalisation de la fertilité des sols, la lutte contre les ennemis des cultures (criquet pèlerin, ravageurs, etc.).

33. PRESENTATION ET EXAMEN DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU CONTROLEUR INTERNE

Le Commissaire aux comptes a exposé les traits saillants de son rapport pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 et a fait des constatations. Il a conclu sa présentation en indiquant que les anomalies observées n'ont pas atteint un seuil significatif qui justifie des réserves et que l'essentiel des procédures de suivi des opérations de l'institution sont régulièrement respectées. Il a l'assurance raisonnable que les comptes de l'exercice 2006 donnent une image fidèle de la situation financière de l'institution et les reconnais sincères. Par conséquent, il a estimé que rien ne s'oppose à l'approbation des résolutions qui sont proposées à cette session concernant l'exercice 2006.

Quant au Contrôleur Interne sa présentation a concerné les points suivants :

- Contrôle interne sur les aspects administratifs, financiers et comptables du système CILSS (Secrétariat Exécutif Ouagadougou, Institut du Sahel-Bamako et Centre Régional AGRHYMET - Niamey) ;
- Contrôle externe portant essentiellement sur l'audit des fonds bailleurs et Etats membres de l'exercice 2006 ainsi que la mission du commissariat aux comptes de l'exercice 2006 ;
- Missions d'assistance aux dirigeants et autres responsables ainsi que d'autres activités réalisées au cours de l'année 2007 ;
- Le programme d'activité 2008.

Dans sa présentation le Contrôleur Interne a recommandé :

- Le renforcement des capacités du personnel de gestion sur l'utilisation du logiciel SUN SYSTEM ;
- L'acquisition dans les meilleurs délais de logiciels de paie, de gestion des immobilisations et des stocks pour une meilleure gestion de l'information administrative, financière et comptable ;
- Le respect strict des dispositions de la section 5 du règlement financier relative aux remaniements budgétaires ;
- Le refus systématique de l'ordonnateur d'apposer sa signature sur toute demande d'engagement budgétaire non renseignée ;

- Le suivi rigoureux des crédits budgétaires par nature de dépense et par activité ;
- Le renseignement des dotations budgétaires sur les supports concernés ;
- La résorption des découverts bancaires au regard des coûts qu'ils engendrent ;
- Le respect strict de la pratique de l'appel à la concurrence
- un suivi plus rigoureux des services en gestion avec la collaboration des Etats pour une justification rapide des avances consenties conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- le respect strict des textes statutaires, réglementaires ou conventionnels en vigueur d'une part, et le reversement intégral des retenues des charges sociales et d'IUTS d'autre part ;
- la réclamation de pièces qui manquent aux dossiers du personnel.
- la mise en place d'un coffre fort pour la conservation des bons de carburant au Secrétariat Exécutif ;
- la tenue des inventaires physiques annuels à bonne date et la valorisation du terrain du Centre Régional AGRHYMET en vue de son incorporation au bilan ;
- Les responsables chargés du pilotage doivent veiller à la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents audits et en tirer les enseignements qui s'imposent.

Les débats sur ces deux présentations ont essentiellement porté sur :

- L'obligation pour le CILSS de tenir compte les anomalies constatées et de prendre les dispositions nécessaires pour éviter qu'elles se reproduisent à l'avenir ;
- La nécessité de former le personnel comptable sur le logiciel SUN-SYSTEME dans un bref délai ;
- L'obligation pour le CILS de s'acquitter des charges sociales courantes dès les paiements des prochains salaires et de prendre les dispositions nécessaires pour l'apurement des arriérés relatifs aux charges sociales ;
- De prendre les dispositions nécessaires pour l'apurement progressifs des passifs et découverts bancaires des sites ;
- La nécessité d'apurer tous les justificatifs en souffrance au niveau des différentes structures nationales et éviter tout retard à l'avenir et ce conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- La nécessité d'harmoniser les systèmes de gestion administrative, financière et comptable au niveau des 3 sites ;
- La nécessité pour le commissariat aux comptes de faire à l'avenir des recommandations pertinentes à même de permettre de lever les anomalies qu'il aura à constater.

Les membres de la 42^{ème} Session du Conseil des Ministres du CILSS ont félicité le Contrôleur Interne pour la qualité du travail et les recommandations pertinentes faites.

Suite aux amples explications données par le Commissaire aux comptes relatives aux raisons qui ont motivé son quitus sur la gestion 2006 du CILSS, le Conseil des Ministres a donné quitus au Commissaire aux comptes, à l'ordonnateur et aux ordonnateurs délégués pour la gestion de l'exercice 2006.

3.5. QUESTIONS TRAITÉES A HUIS CLOS

Les points traités à huis clos sont les suivants :

- La présidence en exercice : date et lieu du XVème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- La note de convergence avec la CEDEAO ;
- Les arriérés de cotisation des pays membres ;
- La nomination du Contrôleur Interne ;
- Le renouvellement du mandat du Secrétaire Exécutif Adjoint et du Directeur Général de l'INSAH ;
- Nomination du Commissaire aux Comptes ;
- La relecture des procédures de désignation/nomination des dirigeants du CILSS en cas de rupture de mandat avant terme.

Les travaux ont abouti aux résultats suivants :

3.5.1. *La présidence en exercice : date et lieu du XVème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement*

Après discussion, le Conseil des Ministres a retenu l'organisation du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement à N'Ndjamena (République du Tchad) en juin 2008. S

3.5.2. *Note de convergence avec la CEDEAO*

Le Conseil des Ministres a opté pour le scénario 2 qui est l'extension du champ du protocole actuel entre la CEDEAO et le CILSS. Le CILSS pourrait faire prévaloir ses compétences dans les domaines insuffisamment couverts : Maîtrise de l'Eau (Exhaure de l'eau par l'énergie solaire, petite irrigation, augmentation des précipitations par ensemencement des nuages), énergie renouvelable, question foncière, recherche en agro-socio-économie et population/développement, adaptation aux changements climatiques, formation des techniciens et cadres supérieurs dans les domaines de compétences du CILSS.

3.5.3. *Arriérés de cotisation des pays membres.*

Le Conseil des Ministres lance un appel pressant aux Etats non à jour de leurs cotisations de s'en acquitter.

Sur requête de la Guinée Bissau, le Conseil a demandé au Secrétariat Exécutif d'examiner et de lui proposer des modalités pour une révision à la baisse de la cotisation de la Guinée Bissau.

3.5.4. *Nomination du Contrôleur Interne*

Le Conseil des Ministres a nommé Monsieur Tine Mor BDIANE, au poste de Contrôleur Interne du CILSS pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

3.5.5. *Renouvellement des Mandats du Secrétaire Exécutif Adjoint et du Directeur Général de l'INSAH*

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Issa Martin BIKIENGA, pour un mandat de trois (3) ans au poste de Secrétaire Exécutif adjoint ;

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Amadou Moustapha, pour un mandat de trois (3) ans au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel.

3.5.6. *Nomination du Commissaire aux Comptes*

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur SALEH OULD OUBEID du Cabinet FIDUMAU pour un mandat de trois (3) ans.

3.5.7. *Relecture des procédures de désignation/nomination des dirigeants du CILSS en cas de rupture de mandat avant terme*

Le Conseil des Ministres a demandé au CILSS de lui proposer pour sa prochaine session des procédures de nomination/désignation des dirigeants et de recrutement des experts.

4. DIVERS

Le Conseil des Ministres exhorte le Secrétaire Exécutif à tout mettre en œuvre pour maintenir le personnel du CILSS.

Le Conseil des Ministres a salué l'état d'avancement de l'initiative sur la Grande Muraille Verte et exhorte le CILSS à s'investir dans sa mise en œuvre.

Le Conseil des Ministres, conscient de l'expertise du CILSS en matière environnementale exhorte le CILSS à étudier les possibilités de transfert des eaux de l'Oubangui Chari et à s'investir dans le processus de réhabilitation et de valorisation du bassin du Lac Tchad en cours.

Le Conseil des Ministres a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de susciter davantage de candidatures Gambiennes et Bissau Guinéennes à tous les postes interétatiques ouverts par le CILSS.

Le Conseil des Ministres exhorte le CILSS à mettre à temps à la disposition des Etats les documents relatifs aux instances et de veiller à leur traduction en anglais.

Fait à Nouakchott, le 18 avril 2008

Le Conseil

3.5.4. *Nomination du Contrôleur Interne*

Le Conseil des Ministres a nommé Monsieur Tine Mor BADIANE, au poste de Contrôleur Interne du CILSS pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

3.5.5. *Renouvellement des Mandats du Secrétaire Exécutif Adjoint et du Directeur Général de l'INSAH*

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Issa Martin BIKIENGA, pour un mandat de trois (3) ans au poste de Secrétaire Exécutif adjoint ;

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Amadou Moustapha, pour un mandat de trois (3) ans au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel.

3.5.6. *Nomination du Commissaire aux Comptes*

Le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur SALEH OULD OUBEID du Cabinet FIDUMAU pour un mandat de trois (3) ans.

3.5.7. *Relecture des procédures de désignation/nomination des dirigeants du CILSS en cas de rupture de mandat avant terme*

Le Conseil des Ministres a demandé au CILSS de lui proposer pour sa prochaine session des procédures de nomination/désignation des dirigeants et de recrutement des experts.

4. DIVERS

Le Conseil des Ministres exhorte le Secrétaire Exécutif à tout mettre en œuvre pour maintenir le personnel du CILSS.

Le Conseil des Ministres a salué l'état d'avancement de l'initiative sur la Grande Muraille Verte et exhorte le CILSS à s'investir dans sa mise en œuvre.

Le Conseil des Ministres, conscient de l'expertise du CILSS en matière environnementale exhorte le CILSS à s'investir dans le processus de réhabilitation et de valorisation du bassin du Lac Tchad en cours.

Le Conseil des Ministres a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de susciter davantage de candidatures Gambiennes et Bissau Guinéennes à tous les postes interétatiques ouverts par le CILSS.

Le Conseil des Ministres exhorte le CILSS à mettre à temps à la disposition des Etats les documents relatifs aux instances et de veiller à leur traduction en anglais.

Fait à Nouakchott, le 18 avril 2008

Le Conseil